

**PROCÈS VERBAL DE LA 143^e RÉUNION DU COMITÉ
PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB-SAQ-CSN TENUE
LE 11 DÉCEMBRE 2007 À LA SALLE MUSCAT DE
L'ÉDIFICE DU PDC, PRÉSIDIÉ PAR MME SYLVIE MALTAIS**

Sont présents : Mmes Maltais Sylvie – Coprésidente patronale
Nolet Rousseau Émilie – Coprésidente syndicale

MM. Chabot Jean – Membre patronal
Gagnon André – Membre syndical
Gingras Benoit – Conseiller en prévention
Lambert Marc – Membre patronal
La Perrière Jean – Membre syndical
Malenfant Simon-Mathieu- Représentant à la prévention
Thibodeau Denis – Membre syndical
Trahan Dany – Membre patronal

Sont absents : Mme Murray Marielle B. – Membre patronale
M. Malenfant Benoit – Membre syndical

143.00 Ouverture de la réunion

Mme Maltais préside la 143^{ième} réunion et ouvre la réunion à 13h25. M. La Perrière agit comme secrétaire du comité.

143.02 Présentation de M. Louis Simard sur le déploiement du manuel de prévention : vols à main armée en succursale

(Note : Vu la présence de M. Simard les membres conviennent de procéder dès maintenant à ce point et revenir à l'adoption de l'ordre du jour par la suite)

M. Simard est accompagné de M. Yan St-Amand.

M. Simard mentionne que les recommandations faites par le comité, quoiqu'étant correctes, n'ont pu être considérées du fait que ces recommandations ont été reçues trop tard. Il ajoute que lors de la réimpression du manuel le Service enquête et sécurité tiendra compte des recommandations du Comité.

Six milles (6000) manuels ont été imprimés. Il reste environ neuf cents (900) manuels qui seront destinés principalement aux nouveaux employés embauchés.

Ce manuel fait partie d'une trousse qui a été transmise au réseau de succursales. Cette trousse contient aussi un CD qui peut être vu en succursale. M. Simard nous explique le contenu de cette trousse et précise qu'il aurait souhaité avoir un déploiement plus «agressif» mais, vu le temps très achalandé de l'année en succursale, aucune activité précise n'accompagne l'envoi de cette trousse.

Nous sommes informés que des enquêteurs sont disponibles en décembre et sur demande pour répondre aux questions des équipes de succursale concernant les éléments d'information contenus dans la trousse. Mais considérant le peu de ressources disponibles, la visite des enquêteurs se poursuivra en janvier 2008.

Enfin, M Simard nous rappelle qu'il y a beaucoup d'information disponible dans le site «intranet» de l'employeur sous la rubrique Succursales-Enquête et prévention».

M. La Perrière insiste sur le fait que les recommandations du comité ont été transmises trop tard mais que les membres de la partie syndicale n'en sont nullement responsables. Aussi, il déplore que ce «lancement» se fasse dans une période aussi achalandée et croit que ce travail, qui semble bien fait à sa face même, n'ait que peu d'impact parmi les équipes de succursale. Lui même, n'a pas entendu parler de cette trousse et de ce manuel révisé. Il demande à M. Simard si comme directeur de son Service, il a l'intention d'être plus dynamique, plus actif dans le milieu de succursale afin de faire véritablement de la prévention? Pas pour prévenir le vol des biens de la SAQ, mais pour prévenir des situations à risques pour les employés de succursale. M. La Perrière considère qu'il ne semble pas y avoir cette volonté de l'entreprise de vouloir prévenir ces évènements.

M. Simard mentionne que des demandes budgétaires plus importantes seront faites pour l'année financière 2008-2009 afin d'améliorer le volet «prévention» dans le travail de son Service.

Mme Nolet-Rousseau demande à M. Simard s'il y aura de nouveau de la formation dans les divisions les plus problématiques comme cela s'est fait dans le passé?

M. Simard répond qu'il regarde ça.

143.01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Jean La Perrière

Et secondé par : Jean Chabot

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté

143.03 Lecture et adoption du procès verbal de la réunion du 23 octobre 2007

Il est proposé par : Denis Thibodeau

Et secondé par : Marc Lambert

D'adopter le procès verbal tel que rédigé.

Adopté

143.04 Suivi du compte rendu du 20 novembre 2007 et du tableau des suivis

(Note : il peut être utile de se référer au compte rendu de la réunion d'information du 20 novembre 2007 pour faciliter la compréhension de la suite de ce procès verbal)

143.04.01 Statistiques

Les statistiques seront transmises à Mme Nolet-Rousseau et cette dernière pourra les transmettre aux représentants de la partie syndicale.

Les prochaines statistiques seront disponibles en janvier 2008.

143.04.02 Vol et agression

Suite à la présentation de M. Simard, M. La Perrière demande à M. Lambert qui exerce le leadership en matière de prévention relativement aux vols et agressions en succursale? Le Service des ventes, le Service enquête et sécurité? Et y a-t-il une véritable volonté de faire de la prévention? Comme mentionné précédemment, les employés de succursale ne sentent pas d'appui, de support de l'entreprise, de prise en charge du dossier. Les indicateurs de gestion sont beaucoup plus importants que le volet « prévention » en ce domaine.

M. Lambert confirme que le Service des ventes exerce effectivement le leadership en matière de prévention des vols à main armée et des agressions en succursale. Que le Service enquête et sécurité travaille en collaboration avec le Service des ventes dans ce dossier. M. Lambert reconnaît que des interventions de la sorte

fassent pression auprès des représentants de l'employeur pour développer de nouvelles façons de faire en matière de prévention.

Il est convenu que le Comité fera un suivi sur le «lancement» de la trousse en succursale et des effets que cela a produit dans le réseau.

143.04.03 Chariot et rayonnage

Ce dossier est clos.

143.04.04 Réflexion des membres du comité

Les membres du Comité rencontreront les consultants retenus lors d'une date qui reste à déterminer lors de la réunion des coprésidentes.

143.04.05 Recherche IRSST

En janvier 2008, les candidats seront choisis pour effectuer la recherche.

143.04.06 Mise à jour du programme de prévention

À la demande des membres de la partie patronale, M. La Perrière explique en détail les recommandations qu'il a transmises antérieurement aux membres du comité et répond aux questions. Concernant les nouveaux équipements, les membres de la partie syndicale reviendront en janvier prochain.

La partie patronale répondra, lors de la réunion de janvier 2008, aux recommandations émises par les membres de la partie syndicale.

143.04.07 Comité opérationnel – gestion de la cédule

M. Gingras a fait un rappel auprès de ce Comité mais n'a pas obtenu de réponse. Ce dossier fera l'objet d'un suivi lors du prochain Comité.

143.04.08 Fiche d'inspection

M. Gingras mentionne que le sous-comité ne s'est pas rencontré depuis la dernière réunion du Comité. Il reste le lexique à faire et il sera prêt en janvier 2008.

143.04.09 Entreposage

Une rencontre est prévue jeudi de cette semaine. À suivre.

143.04.10 Monoxyde de carbone

Le suivi de ce dossier ayant été effectué par M. Lambert, le sujet est clos.

143.04.11 Incendie «bureaux»

M. Thibodeau mentionne que le dossier avance. Mme Murray avait des recherches à faire mais, vu son absence, ce point sera reporté à la prochaine rencontre du Comité.

143.04.12 Magazine «Prévention au travail»

Ce dossier est clos.

143.04.13 «Contrôle prioritaire» des gestionnaires

Suite à la recommandation du Comité, nous attendons un retour du Service des ventes d'ici la prochaine rencontre du Comité en janvier 2008.

143.04.14 Imprimantes

M. Gingras a effectué quelques recherches et dépose un document de l'IRSST. Les membres de la partie syndicale en prendront connaissance et reviendront au comité de janvier 2008.

143.04.15 Santé et sécurité en P 10

M. Lambert mentionne qu'une visite d'environ 40 succursales sera effectuée et qu'il a inclus un volet santé et sécurité à évaluer lors de ces visites.

M. La Perrière suggère à M. Lambert d'ajouter une note dans le «cahier des fêtes» relativement à la santé et sécurité en période 10 de façon à sensibiliser gestionnaires et employés sur le sujet malgré l'achalandage pendant cette période. M. Lambert est d'accord et fera le nécessaire à cet effet.

143.04.05 Rapport du représentant à la prévention

- Souliers de sécurité dans les succursales de bannière Dépôt

M. Malenfant dépose un document sur le sujet qui souligne la problématique et demande que le Comité analyse la situation afin de pouvoir tirer des conclusions et choisir, s'il y a lieu, conformément à l'article 78 4^{ième} aliéna de la Loi sur la santé et sécurité au travail les souliers les mieux adaptés aux besoins des travailleurs et travailleuses de ces succursales.

Les membres de la partie patronale prendront connaissance de ce document d'ici le prochain Comité et le sujet sera à l'ordre du jour du Comité de janvier 2008.

- Comptoir «front facing»

M. Lambert précise que de nouvelles caisses enregistreuses seront introduites dans le réseau de succursale dès septembre 2008 et qu'il serait important que le Comité puisse étudier ces nouveaux modèles et faire les recommandations appropriées à la direction dans ce dossier. Il considère qu'il s'agit là d'un bel exemple d'un sujet pour lequel le Comité puisse jouer son rôle et influencer l'entreprise à cet effet.

Et de façon à ne pas se retrouver dans une situation comme le dossier du «front facing», c'est à dire en réaction plutôt qu'en action, il suggère d'étudier ce dossier dès janvier 2008. Ce point sera donc à l'ordre du jour du Comité de janvier 2008 et sera traité séparément du dossier des comptoirs «front facing».

Relativement à ce dernier sujet, les représentants syndicaux attendent la réponse de l'employeur concernant les recommandations émises lors du dernier comité. Ce sujet fera donc l'objet d'un suivi.

- Communiqué dans le guide d'ouverture d'une nouvelle succursale

M. Lambert nous informe qu'un communiqué sera intégré dans le site «intranet» de l'employeur.

143.05 Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est ajouté.

143.06 Levée de la réunion

La présidente lève la réunion à 16h05.

Mme Sylvie Maltais
Coprésidente patronale

Mme Émilie Nolet-Rouseau
Coprésidente syndicale